

La société EURL F.P.C.S propose des formations pour tout public.

Vous pouvez contacter la référente handicap Lydie DOUSSAINT :

Mail : fpcs@doussaint-formations.com Tél : 05.49.22.64.73

Les formations :

Afin de préparer les formations, il sera nécessaire de nous contacter afin d'analyser votre handicap pour mettre en place un dispositif adapté (matériel, technique .etc.). Il peut être nécessaire de vous orienter vers une autre structure.

Les personnes en situation de handicap peuvent suivre une formation de SST et être certifiées (recommandation de l'INRS).

Il vous sera demandé de signaler votre difficulté avant la formation afin d'adapter les gestes à votre handicap. Il peut être nécessaire d'avoir une personne accompagnante pour aider le formateur. Exemple : le langage des signes.

L'obtention du certificat SST n'est possible que lorsque le candidat est capable de protéger, d'examiner la victime, d'alerter ou faire alerter et d'effectuer **tous** les gestes de secours. Par contre, il n'est pas exigé que les gestes de secours soient effectués de manière « parfaite » ; ce qui prime est le résultat à atteindre (l'efficacité).

Dans tous les cas, il convient d'examiner la possibilité de certifier le candidat au cas par cas, en fonction de la nature du handicap, de sa capacité à réaliser les gestes, et de son niveau de compréhension.

Par exemple une RCP réalisée à une seule main, ou avec un bras amputé de sa main n'empêche pas la validation si les compressions thoraciques sont efficaces. A l'inverse une incapacité mentale ne permettant pas au candidat de réaliser un examen amenant au bon résultat à atteindre, conduira à une impossibilité de certifier le candidat. De même une impossibilité totale (tétraplégie,...) à réaliser une PLS ne permettra pas de certifier le candidat.

En revanche, il devra être délivré au stagiaire une attestation de fin de formation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiels, du fait du handicap) de la formation.

Nous pouvons adapter les formations suivantes à votre handicap :

Formation gestes et postures

Formation EPI, manipulations des extincteurs, guide file et serre file etc.

La formation ARI sera possible avec un avis médical comme tous les stagiaires.

Les locaux :

Nous ne réalisons pas de formation dans nos locaux.

Il se présente deux cas :

La formation est dans vos locaux :

Le lieu est accessible aux personnes en situation de handicap (votre lieu de travail).

La formation est réalisée hors de vos locaux :

Le lieu sélectionné sera accessible aux personnes en situation de handicap.